



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

SIDA

Question écrite n° 3111

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur les credits destines a la recherche sur le SIDA. En effet, malgre les efforts exceptionnels qui ont ete faits, notamment en 1987 sous le precedent gouvernement, il apparait aujourd'hui que les credits francais sont tres faibles s'ils sont compares aux sommes engagees aux USA contre ce fleau. Aussi, il lui demande s'il est dans ses intentions de refaire un effort important comme en 1987, afin que la recherche sur le SIDA dispose de moyens proportionnels a l'ampleur d'un fleau dont on prevoit qu'il touchera plus de 20 000 personnes en 1989.

Texte de la réponse

Reponse. - Devant l'ampleur de l'epidemie, la recherche sur le sida constitue l'un des volets d'action prioritaires du Gouvernement. La recherche sur le sida a beneficie en 1987 et en 1988 de la creation du Programme national de recherche sur le sida (PNRS), dote de 100 MF pour l'ensemble des deux annees. Le PNRS est une instance octroyant des credits de fonctionnement aux equipes de recherche. En mars 1988, 20 MF ont ete ajoutees et mises en reserve en vue d'ajustements ulterieurs de la politique de recherche. De leur cote, en 1987 et en 1988, les etablissements publics de recherche ont attribue a leurs equipes propres se consacrant a la recherche sur le sida, soit en moyenne 93 chercheurs temps plein et 111 ITA (ingenieurs techniciens administratifs), des sommes egales a 46 MF en credits de fonctionnement et 63 MF en credits d'equipement. Pour 1989, le Gouvernement a decide d'accroitre le budget d'incitation a la recherche sur le sida, qui passera a 150 MF, soit un triplement de l'effort financier annuel d'incitation, et viendra s'ajouter au fonctionnement propre des equipes travaillant sur le sida, lequel est assure par les organismes de recherche. Les objectifs de cet effort financier sont : l'amelioration du fonctionnement des 128 equipes de recherche qui, en France, oeuvrent dans le domaine du sida ; l'incitation de nouvelles equipes a s'y consacrer a leur tour, notamment dans le secteur de la sante publique (multidisciplinarite, sexualite des Francais, preservatif, etc) ; la creation de bourses pour jeunes chercheurs et chercheurs confirmes etrangers. Le Gouvernement a egalement mis en place une structure se substituant au PNRS, destinee a dynamiser, a coordonner et a evaluer l'ensemble des recherches qui s'effectuent sur le sida, en mettant l'accent sur la concertation avec nos partenaires europeens.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3111

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2728